



22.10.2013

UN SILA 2013 D'OUVERTURE «SUR LE MONDE», DES EDITEURS INQUIETS D'UNE LOI DE «FERMETURE»

«Ouvre-moi sur le monde». C'est le thème retenu par la 18ème édition du Salon International du livre qui débutera le 30 octobre à la Safex avec l'ambition de faire mieux que la précédente édition où l'affluence a dépassé les 1,2 million visiteurs.

Les éditeurs, eux, s'inquiètent d'un projet de loi «de fermeture» sur le livre. Le Sila est devenu au fil des ans le baromètre d'une économie de l'édition qui croîten Algérie tout en se cherchant des repères. Si l'affluence du public promet d'être au rendez-vous et le métro et le tramway y contribuent fortement -, celle des éditeurs n'est pas en reste. Plus de 900 exposants sont attendus - un record dont 290 maisons d'éditions algériennes. Coté participation étrangère, les français cartonnent avec 279 éditeurs annoncés. Ils sont suivis, de loin, par les égyptiens avec 106 éditeurs et les libanais avec 77 éditeurs. Les syriens, malgré un pays en état de guerre, seront présents avec 36 éditeurs suivis par les saoudiens avec 21 éditeurs. Pour les voisins de l'Algérie, il y aura 19 éditeurs tunisiens et 15 marocains. Les organisateurs ont eu surtout pour principal souci de convaincre les exposants algériens et étrangers qu'il n'est physiquement impossible de trouver une place pour tous dans le pavillon central, destination par excellence du public. Un casse-tête insoluble pour les organisateurs qui expliquent qu'on ne peut mettre tous les exposants sur 8000 mètres carré alors qu'il en faut 20.000 m² pour caser l'ensemble.

OUVREZ-VOUS SUR LA SAFEX !

Message aux éditeurs : ouvrez-vous sur toute la Safex et amenons le public à ne pas voir que le pavillon central. Un message qui passe car le Salon du livre d'Alger est devenu un des plus importants de la région MENA avec ceux du Caire, Casa et Dubaï. La demande en tout genre reste forte et une proportion très importante des ménages algériens concentre ses achats en livres pour la période du salon. Le SILA est devenu un « moment commercial» fort pour les éditeurs nationaux et étrangers. Le détail des activités du Salon du livre sera divulgué, demain, dans une conférence de presse, de Messaoudi Hamidou, commissaire du Sila. Certains constats récurrents comme l'absence de «rentabilisation» de l'évènement resteront probablement de mise. Sur le mode «ouvre-moi sur les entreprises», un ancien acteur du Sila estime qu'il faut « oser » aller dans ce sens en instituant, par exemple, un prix de rentrée symbolique de 10 dinars par personne ne «serait-ce que pour couvrir les dépenses liées aux tâches domestiques et techniques». Il critique également un mode de sponsoring «vieux jeu» alors qu'il pourrait être profitable de louer, à l'intérieur du site, des espaces publicitaires. «Les opérateurs économiques ne boudent pas un espace où plus d'un million de visiteurs déambulent chaque année». Dans ce domaine, estiment-ils, les pistes ne manquent pas, elles ne demandent qu'à être explorées.

UNE LOI DE «FERMETURE»

Le Sila 2013 promet d'être comme le précédent un succès populaire et commercial. Et pourtant, tous les éditeurs ne sont pas à la joie. La cause ? Le «projet de loi relatif aux activités et au marché du livre» adopté en Conseil des ministres le 29 septembre dernier. Pour les éditeurs qui en parlent certains choisissent prudemment de ne pas s'exprimer -, ce projet de loi est l'antithèse même du slogan «ouvre-moi sur le monde» du Sila 2013. C'est l'esprit même de la loi qui heurte par son souci obsessionnel du contrôle a priori des activités de l'édition qui est contesté. L'éditeur Boussad Ouadi recense 17 articles sur les 62 du projet de loi, qui écrit-il, «sont de nature à compromettre gravement et durablement le paysage éditorial algérien». Discrimination entre les «privés» dénommés «personnes morales de droit algérien» et le «public» dit personnes morales de droit public, multiplication des autorisations ou déclaration préalables même pour les activités routinières des métiers de l'édition, limitation pour les organismes publics de l'achat des livres dans la seule wilaya où ils se trouvent, détermination des marges bénéficiaires des distributeurs et éditeurs. Le projet de loi est fortement marqué du souci de contrôle, de type bureaucratique, alors que la règle, dans le monde, est celle du traitement a posteriori et par voie judiciaire d'éventuels manquements. Le Syndicat national des éditeurs du livre (Snel) a dénoncé un projet de loi «liberticide» et «dangereux». Une librairie ne pourra même pas «organiser une simple vente-dédicace sans l'accord de l'administration» s'offusque Ahmed Madi, le Président du Syndicat national des éditeurs du livre (SNEL). Le sujet sera très présent dans ce Sila 2013.

Par Sana Harb